

**COMMUNE DE
ST ERME OUTRE
ET RAMECOURT
(Aisne)**

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation :
30 juin 2022

Date d'affichage :
30 juin 2022

Nombre de
conseillers
En exercice : 19
Présents : 11
Votants : 15

L'an deux mille vingt-deux le six juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Erme Outre et Ramecourt, s'est réuni après convocation, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur NORMAND Alain, Maire.

Étaient présents : M. BÉZIERS Laurent - Mme CAUJOLLE Sandrine - M. COINTE Frédéric - Mme DEHOVE Claude - Mme DIEN-BRÉANT Céline - M. LECUYER Damien - M. NORMAND Alain - M. RAULIN Patrick - M. THIRAULT Alexis - M. UGOLETTI Olivier - Mme VARUTTI Emilie.

Absents excusés : M. GOSSET Cyril - Mme REMY Élisabeth (Pouvoir à M. LECUYER Damien) - M. THIRAULT Damien (Pouvoir à M. THIRAULT Alexis) - Mme GILLET Nadine – Mme THÉPAUT Chrystel (Pouvoir à M. COINTE Frédéric) - Mme LOUIS Chantal (Pouvoir à Mme DEHOVE Claude).

Absents : Mme REGNIER Aurélia - M. REMY Michel.

M. THIRAULT Alexis a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

42-2-2022
AVENANT N° 2 À LA
CONVENTION
DÉMATÉRIALISATI
ON DES ACTES
SOU MIS AU
CONTRÔLE DE LA
LÉGALITÉ -
TRANSMISSION
ELECTRONIQUE
DES DOCUMENTS
BUDGÉTAIRES

Une convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité ou à une obligation de transmission au représentant de l'État a été signée en date des 14 septembre 2011 et 13 octobre 2011 entre la Préfecture de l'Aisne et la Mairie de Saint-Erme Outre et Ramecourt ;

Un avenant à cette convention est nécessaire pour la transmission électronique des documents budgétaires sur Actes budgétaires.

Le conseil municipal décide à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 à la convention à intervenir avec la Préfecture ;

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.

Publié sur le site internet
le : 26/07/2022
Envoyé en Préfecture le :
25/07/2022
Reçu en Préfecture le :
25/07/2022
Identifiant de
télétransmission :
002-210206512-
20220706-42-2-2022-DE
Alain NORMAND
Le Maire,

Alexis THIRAULT,
Le secrétaire de séance.

Alain NORMAND,
Le Maire.